

GUIDE RELATIF A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2020

Chers parents et chers élèves,

Le gouvernement a confirmé la présence obligatoire au collège pour tous les élèves pour la rentrée de septembre 2020.

A la maison, avant de partir au collège :

Prise de Température. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement. Si c'est le cas : prévenir le collège.

Arrivée au collège avec **deux masques** : 1 masque sur soi et 1 masque dans un sac plastique en réserve pour ½ journée d'après-midi.

Pour les Collégiens et les adultes, le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et lors de leurs déplacements même lorsqu'une distanciation d'un mètre est respectée.

● Présentation des principes généraux du protocole sanitaire :

la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas possible

L'application des gestes barrière est nécessaire à tout moment.

La limitation des brassages n'est plus obligatoire, toutefois les croisements sont limités.

Le nettoyage et la désinfection des locaux une fois par jour

La sensibilisation et l'implication des parents sont prépondérantes pour garantir l'application permanente des différentes règles.



Collège Jeanne d'Arc

26 rue de Fougères - Saint-Brice en Coglès - 35460 MAEN ROCH

Téléphone : 02 99 98 62 47 - Télécopie : 02 99 97 83 79

E-mail : secretariat@jeannedarcstbrice.com

Site : <http://www.jeannedarcstbrice.com>

● **Sanitaires : Le lavage des mains :**

Le plus souvent possible avec de l'eau et du savon, il doit être réalisé :

A l'arrivée au collège

Avant et après chaque repas

Après être allé aux toilettes

En arrivant à la maison.

Au self :

Passage au self par niveau de 12H15 à 13h30

L'élève badge sa carte de self.

Lavages de mains obligatoires au niveau des sanitaires sous le préau.

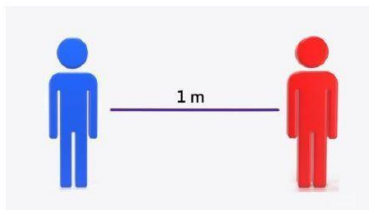
Les élèves gardent leur masque jusqu'à leur installation à la table et mettent le 2^e masque en quittant la table.

Lors des déplacements, le port du masque est obligatoire.

En classe :

Limitation des croisements : Les sorties et entrées dans les bâtiments bien distinctes selon des espaces de cours.

Lors les déplacements, il est recommandé de garder 1M entre chaque groupe classe dans les espaces clos.



Après la classe :

*Aération des salles le matin avant les cours, aux récréations, à la pause de midi et en fin de journée.

*Nettoyage et désinfection des zones de contact dans les salles de cours : Chaque jour.

* Mise à disposition d'un kit nettoyage dans chaque salle.

● **Secrétariat :**

*Accueil des élèves au secrétariat par le couloir de l'infirmerie puis contournement à gauche. (côté rue de Fougères).

***Accès très limité des personnes dans l'établissement** et en particulier dans le bureau.

Dans l'espoir de voir la situation sanitaire s'améliorer, je vous prie de croire en nos sincères remerciements. Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire ou tout accompagnement spécifique que vous seriez amené à solliciter.

Bien cordialement,

Camille LEMAIRE, Chef d'établissement.

Collège Jeanne d'Arc

26 rue de Fougères - Saint-Brice en Coglès - 35460 MAEN ROCH

Téléphone : 02 99 98 62 47 - Télécopie : 02 99 97 83 79

E-mail : secretariat@jeannedarcstbrice.com

Site : <http://www.jeannedarcstbrice.com>



Collège Jeanne d'Arc St Brice en Coglès

Collège Jeanne d'Arc

26 rue de Fougères - Saint-Brice en Coglès - 35460 MAEN ROCH

Téléphone : 02 99 98 62 47 - Télécopie : 02 99 97 83 79

E-mail : secretariat@jeannedarcstbrice.com

Site : <http://www.jeannedarcstbrice.com>